

## Résultats des affectations

Le rectorat prévoit les résultats de l'affectation à partir du mardi 29 juin 2021. **Chaque établissement d'origine se doit d'informer des résultats de ses propres élèves et de leur fournir une notification d'affectation.** Les résultats de l'affectation seront affichés au lycée Paul-Mathou, dès réception mardi 29 juin après-midi. L'affectation est la première étape de l'inscription. Elle ne sera définitive qu'après avoir rendu le dossier complet aux dates indiquées.

## Distribution des notifications d'affectation et dossiers d'inscription.

Pour les entrées en 2<sup>nde</sup> : soit le dossier d'inscription du lycée Paul Mathou est disponible au collège d'origine, soit il sera donné et complété sur place sur la chaîne d'inscription avec la notification d'affectation.

Pour les élèves venant d'autres établissements, les notifications seront postées et les dossiers seront donnés sur place le jour de l'inscription.

Pour les élèves de Paul-Mathou entrant en 1<sup>ère</sup>STI, STL au lycée : les notifications seront à retirer au lycée Paul Mathou à partir de mercredi 30 juin et les dossiers d'inscription sont déjà complétés.

Pour les élèves de Gourdan entrant en 1<sup>ère</sup> générale : la notification est inutile, le dossier d'inscription est déjà remis.

Pour les élèves venant de l'extérieur, y compris 1<sup>ère</sup> année de BTS : les dossiers d'inscriptions seront donnés sur place, le jour de l'inscription, s'ils ne l'ont pas reçu par courrier.

Pour les élèves de 3PM : la notification d'affectation sera remise au lycée pour tous et un dossier d'inscription sera remis aux élèves affectés à Paul-Mathou.

**Dates d'inscriptions** : pour les **primo-entrants** la présence de l'élève et de sa famille est impérative.

**La liste des pièces à fournir est disponible sur le site du lycée.**

**Pour tous le mardi 6 juillet et mercredi 7 juillet 2021 de 9h à 11h30 et de 14h00 à 16h30**

## Transports scolaires et carte jeune

La région est désormais autorité organisatrice des transports : inscription en ligne sur le site [www.laregion.fr/transport-scolaire](http://www.laregion.fr/transport-scolaire) (le site ouvre à partir du 04 Juin).

Pour faire votre carte jeune, rendez-vous sur le site <https://www.laregion.fr/Demander-sa-carte-Jeune-Region>

La région assure la gratuité et la **distribution des manuels scolaires pour tous les élèves** à la rentrée.

Elle fournit également **les équipements professionnels** pour tous les élèves.

Les modalités d'accueil des élèves à la rentrée 2021 seront communiquées sur l'ENT du lycée Paul Mathou : <http://paul-mathou.entmip.fr/>

La liste des fournitures sera communiquée à la rentrée par les équipes pédagogiques.

## Sortants

Les demandes d'Exéats (certificats de sortie) seront gérées, à compter jeudi 8 juillet par mail à [0310017a@ac-toulouse.fr](mailto:0310017a@ac-toulouse.fr) en précisant le futur établissement d'accueil.